



EDMOND
DE ROTHSCHILD

FINANCER LA TRANSITION CLIMATIQUE DES ÉMERGENTS

AVIS D'EXPERT



LISA TURK

*Gérante
de fonds
de dettes
d'entreprises
émergentes*

D'ici à 2030, l'Inde devrait prendre la place de l'Union européenne en tant que troisième consommateur mondial d'énergie. D'ici à 2040, elle devrait avoir augmenté sa consommation d'énergie primaire de 70% (par rapport à 2019). Ces chiffres étourdissants illustrent la trajectoire sur laquelle est alignée la majorité des pays émergents : forte croissance économique, donc croissance de la consommation d'énergie et hausse des émissions de gaz à effet de serre.

Bien que les émissions de CO₂ par habitant d'une majorité de pays émergents soient faibles à ce jour, les perspectives démographiques et économiques pour ces prochaines années confèrent aux initiatives durables prises dans ces pays une grande importance, car elles auront des impacts substantiels : réduction du charbon en faveur d'énergies renouvelables, électrification des transports à large échelle, développement de méthodes d'agriculture durable sont autant de projets qui permettent un passage sans détour vers des modèles énergétiques efficaces et à faible intensité carbone.

L'OBLIGATION VERTE JOUE UN RÔLE CLÉ

Pour financer cette transition environnementale massive, il est indispensable que les financements public et privé soient coordonnés. Dans certains pays, de larges plans de transition sont déjà déployés - comme en Chine où le plan For a Modern Energy System vise à atteindre 33% d'énergie renouvelable dans la consommation électrique

du pays d'ici à 2025, ou encore en Inde où le gouvernement ambitionne de porter à 500 GW sa capacité d'énergie renouvelable d'ici à 2030. Or, ces plans de transition doivent faire appel aux marchés privés pour financer une partie de leurs projets.

Pour mobiliser davantage de financements privés, l'un des moyens les plus efficaces aujourd'hui est l'obligation verte. Une entreprise qui émet une obligation verte s'engage à utiliser l'argent emprunté spécifiquement pour des projets favorables à l'environnement, incluant entre autres l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement de transports bas-carbone, l'isolation ou la gestion des déchets. Elle publie des rapports d'allocation et d'impact annuels afin de rendre compte du respect de ses engagements et de l'allocation précise à chaque projet.

Ainsi, aujourd'hui, les obligations durables émergentes représentent 25% du marché global des obligations durables, soit 900 milliards de dollars, une profondeur de marché supérieure au marché du High Yield européen.

Contrairement aux actions, les obligations sont généralement utilisées par les entreprises pour financer des plans de Capex ambitieux. Elles se prêtent donc particulièrement bien aux enjeux climatiques qui nécessitent des modifications structurelles de production ou de consommation d'énergie : isolation d'usines, gestion des déchets et des eaux, etc. Les applications sont nombreuses et les entreprises y trouvent leur compte. Les montants en jeu sont généralement de grande ampleur, comme le démontre la taille du marché obligataire par rapport à celui des actions.

► La trajectoire énergétique de tous les pays émergents nous concerne directement. Les émissions de CO₂ n'ont pas de frontières, les conséquences climatiques seront globales.

DONNER DU SENS À SES INVESTISSEMENTS

Du côté des investisseurs, financer les projets de transition environnementale d'entreprises établies dans les pays émergents a beaucoup de sens. Cela apporte, d'une part, une diversification géographique intéressante dans la construction d'un portefeuille d'un investisseur européen ou américain - 28 pays dans l'indice EM Green Bond index lancé par JPM en septembre 2022 - et, d'autre part, pour les investisseurs sensibles au sujet, un impact particulièrement important en matière de décarbonation sans renoncer au rendement.

L'indice obligataire d'entreprises émergentes classique est aligné à une trajectoire de presque 4 degrés selon les données de Carbone 4, alors que son équivalent n'incluant que des obligations vertes est aligné à 1,8 degré. Ces dernières sont donc un véhicule d'investissement essentiel pour se rapprocher le plus possible des objectifs de l'Accord de Paris.

En revanche, toutes les obligations vertes ne se valent pas. Une vigilance particulière lors de la sélection des obligations est indispensable - respect des normes de l'International Capital Market Association (ICMA), analyse approfondie des objectifs d'investissements et des projets, esprit critique et capacité de jugement. Inversement, il ne faudrait pas non plus laisser une minorité d'émetteurs trompeurs nous dissuader d'investir dans toutes les opportunités à impact positif qui demeurent majoritaires.

CECI EST UNE COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Le présent support est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Il n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Les données chiffrées, commentaires, opinions et/ou analyses figurant dans ce support reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild quant à l'évolution des marchés compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations en sa possession à la date d'élaboration de ce support et sont susceptibles d'évoluer à tout moment sans préavis.